

VAULX-EN-VELIN Solidarité

Camp au Mas du Taureau, la longue errance des Syriens continue

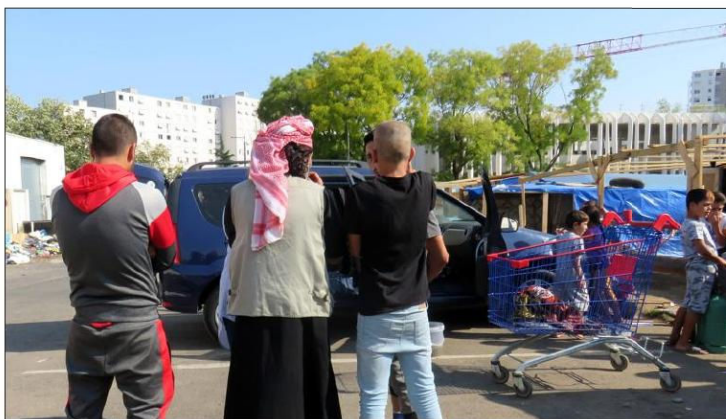
234 Syriens ont trouvé un asile précaire au Mas-du-Taureau, dans des abris de fortune. Une procédure d'expulsion est en cours, et ils n'ont nulle part où aller.

Arrivées en août 2019 au parc de Miribel-Jonage, ces familles venaient de Paris suite à une première expulsion. Pour en arriver là, quittant les plaines agricoles de Damas, d'Alep ou de Hama en 2014, ils avaient traversé le Liban, l'Algérie, le Maroc et l'Espagne, faisant des haltes plus ou moins longues de squats en camps. Expulsés du Grand Parc en septembre 2019, ils sont venus s'installer sur le grand terrain vague laissé par la démolition des Echarmeaux et de la Luère en attente de projet immobilier. À l'ombre de la prestigieuse médiathèque en construction, les abris de fortune sont là depuis un an.

On y compte actuellement 60 familles et 10 personnes isolées. Parmi ces habitants, 3 Bosniaques, 2 Algériens et 1 Irakien ont rejoint les 234 Syriens à l'origine du camp de fortune.

La collectivité n'enlève plus les ordures

Un point d'eau a été installé en début d'été près du parking rue Jean-Perret. Pas de sanitaires et seuls des groupes électrogènes fournis par les associations apportent un peu d'électricité. La collectivité n'enlève plus les ordures depuis le mois d'août et des indécats viennent même en déposer, profitant de l'aubaine d'un dépôt sauvage connu



Dans le camp les hommes inquiets se rassemblent pour avoir des nouvelles. Photo Progrès/M. DESGOUTTES ROUBY

depuis longtemps.

Médecins du Monde assure le suivi médical. La Croix-Rouge s'occupe de la nourriture ainsi que Vaulx Solidarité St-Thomas qui avec Bara'Ka, et ALPIL (1), accompagne les migrants dans leurs démarches administratives. Selon les associations, toutes ces familles sont demandeuses d'asile, certains ont le statut de réfugié. "Ils ne se font pas à l'idée que c'est si compliqué, leur prise de conscience est très lente, la colère monte et les femmes ont ajouté le souci d'un hypothétique logement à leur charge mentale de mère de famille ».

De notre correspondante locale, Monique DESGOUTTES

(1) ALPIL : Action pour l'insertion par le logement.

L'attente de l'école, la peur de la rue



Dans les bras de son père le petit Daoud est né en exil. Photo Progrès/Monique DESGOUTTES ROUBY

Au bord du camp, la où passe la vie de la ville, Mohamed, Hala, Hassen, échangent volontiers en français. Ils attendent

l'école, leurs inscriptions sont en cours. Katri, une brunette pétillante, regarde les oiseaux. Son sourire dit un rêve d'envol vers un but connu d'elle seule

Dans le camp, à l'abri d'une tente aérée, des hommes s'interrogent et, contrairement au printemps dernier lors d'un précédent reportage, refusent d'être pris en photo ou de se nommer. Depuis le jugement du tribunal, la peur s'est ajoutée à leur colère : « J'en ai marre dit l'un d'eux, on raconte toujours notre vie et à la fin, on n'a rien ! ». Les femmes ne sourient plus, le regard las, elles semblent désespérées, hantées par la peur de se retrouver à la rue avec leurs enfants. Elles font le ménage, la cuisine et attendent demain.

La procédure d'expulsion entamée

Une assignation en référé a eu lieu le lundi 23 juillet au Palais de Justice de Lyon 3e. Le juge avait alors requis l'expulsion du camp installé illégalement au Mas du Taureau.

Ce lundi 14 septembre, un huissier de justice s'est présenté aux réfugiés avec l'ordonnance leur demandant de quitter les lieux sans recours à la force publique.

Selon les associations qui soutiennent les réfugiés et leur avocate, la suite devrait se dérouler ainsi : l'huissier devrait revenir 48 heures après la première injonction (soit mercredi 16 septembre) pour constater l'évolution de la situation et en informer le Préfet par un procès-verbal.

Le dernier épisode sera l'expulsion elle-même ordonnée par le Préfet avec le concours de la force publique. Cela devrait arriver assez rapidement, le juge n'ayant pas accordé le délai habituel de 2 mois. « On trouve des situations administratives diverses et variées chez ces personnes, il n'y a pas de mesure générale pour répondre aux demandes de logement, tous ne sont d'ailleurs pas demandeurs d'asile. Le préfet décidera s'il y aura expulsion. », précise-t-on à la Préfecture.

VENISSIEUX Musique

Une programmation différée pour Bizarre !

Bizarre !, l'équipement culturel vénissien, tête de proue des écritures urbaines et de l'émergence d'artistes Hip Hop ne pourra pas maintenir la programmation prévue. « Certains secteurs culturels peuvent reprendre avec des protocoles sanitaires et des contraintes logistiques adaptés, mais ce n'est pas le cas pour les spectacles de bout. Nos salles de concerts sont impactées et cela pour une durée encore indéterminée », explique Grégoire Potin le nouveau responsable de la programmation et de la coordination.



Bizarre ! diffère son programme. Photo Progrès/C. SOTO

Cependant, Bizarre ! n'envisage pas un automne sans public et sans artistes. Pour le trimestre à ve-

nir, il propose une programmation alternative inédite avec plusieurs concerts de groupes de la métropole et de la région. « Nous souhaitons remettre en route une filière musicale à genou et recréer ce lien singulier entre le public et les artistes. Nous prenons toute la mesure des contraintes sanitaires actuelles » explique Grégoire Potin. Les dates et horaires de ces spectacles seront communiqués très prochainement.

Bizarre 68 boulevard Joliot-Curie - 69200 Vénissieux. 04 72 50 73 19

SAINT-PIERRE

Un dealer interpellé en flagrant délit

Un jeune homme âgé de 25 ans a été interpellé en flagrant délit de deal ce mardi en début d'après-midi rue des Frères-Lumière dans le quartier de Bel-Air à Saint-Pierre. Aux alentours de 13 h 30, il a été arrêté par la police nationale alors qu'il venait de réaliser deux transactions de résine de cannabis. Placé en garde à vue, on a découvert sur lui 100 € ainsi que 70 grammes de haschisch. Il aurait reconnu les faits lors de son audition. Il est convoqué devant un tribunal où il avait déjà dû se présenter pour des faits similaires en 2018.



Photo illustration Progrès/R.PERRIN

C.S.